

Revue de Littérature

Les organisations de la société civile en Afrique du Nord *Algérie, Maroc et Tunisie*

«... Il n'y a pas de pays où les associations soient plus nécessaires, pour empêcher le despotisme des partis ou l'arbitraire du prince, que ceux où l'Etat social est démocratique. Chez les nations aristocratiques, les corps secondaires forment des associations naturelles qui arrêtent les abus du pouvoir. Dans les pays où de pareilles associations n'existent point, si les particuliers ne peuvent créer artificiellement et momentanément quelque chose qui lui ressemble, je n'aperçois plus de digue à aucune sorte de tyrannie, et un grand peuple peut être opprimé par une poignée de factieux ou par un homme.»

Alexis DE TOCQUEVILLE

Version provisoire

Rabéa Naciri

Rabat 5 décembre 09

Sommaire

I. Cadre général

- 1.1. Introduction
- 1.2. Cadre théorique et définitions générales
- 1.3. Eléments de méthodologie

I. Etat des lieux de la recherche existante sur les organisations de la société civile en Algérie, au Maroc, et en Tunisie

II. Etat des lieux de la recherche existante sur les organisations de la société civile en Algérie, au Maroc, et en Tunisie

- 2.1. Genèse historique et définitions des sociétés civiles au Maghreb
- 2.2. Liberté d'association
- 2.3. Société civile et démocratisation au Maghreb
- 2.4. Positionnements, interactions, rôles et impacts de la société civile eu égard à son environnement externe
 - 2.4.1 Littérature générale
 - 2.4.2 Littérature sectorielle : les associations de plaidoyer et d'influence
- 2.5 Gouvernance associative et renforcement des capacités

III. Conclusions et Recommandations

- 3.1. Synthèse de l'état des lieux et conclusions
 - 3.1.1 Les types de recherches et thématiques abordées
 - 3.1.2 Les commanditaires
- 3.2. Recommandations en vue de recherches futures

BIBLIOGRAPHIE

I. Cadre général

1.1. Introduction

Selon la littérature spécialisée, la société civile est présente, au Maghreb, bien avant les indépendances des trois pays, sous plusieurs formes (associations de Ulémas, de jeunes, associations culturelles, sportives, mouvement des scouts, etc.). Toutefois, cette notion est entrée en usage comme catégorie pratique et analytique durant les années 1980, dans les trois pays du Maghreb, en tant qu'enjeu de la démocratisation.

La multiplication des associations, au cours des années 1980, dans les pays du Maghreb, a contribué à relancer le débat sur la « société civile », dans un questionnement sur les « nouveaux mouvements sociaux ». Toutefois, les voies divergentes qui ont été empruntées par les trois pays, depuis l'indépendance, ont donné lieu à des évolutions de la société civile différentes, ancrées dans des contextes politique et social nationaux propres.

Au Maroc, l'ouverture politique de la décennie 1990 a eu pour corollaire la croissance et la diversification spectaculaire du nombre des associations, ainsi que l'émergence des organisations de plaidoyer et d'influence à caractère politique et visant à changer l'ordre social et politique du pays. L'avènement des organisations de plaidoyer et d'influence - droits de l'homme, mouvement féministe et mouvement amazigh, mouvement des diplômés chômeurs, etc. - a contribué d'une façon très significative au mouvement associatif démocratique à la fois par : i) la nature de ses demandes qui ont mis au cœur du débat politique des questions qui étaient tues auparavant (statut des femmes, spécificité culturelle et religieuse etc.) ; ii) son apport au niveau des stratégies et méthodes du travail (plaidoyer, force de proposition, professionnalisation et recours au financement étranger, etc.). L'impact de l'émergence de ces nouvelles structures, animées par des dirigeants ayant acquis une grande expérience dans le travail politique et syndical, a considérablement contribué à améliorer les méthodes de travail de l'ensemble des organisations de la société civile.

Dans ce contexte, historiens, politologues, sociologues et acteurs associatifs ont commencé, à partir de la fin de la décennie 1980, à essayer de définir la notion de société civile dans le contexte spécifique du Maroc, à questionner la relation entre l'Etat et la "société civile" mais aussi à réfléchir sur les approches, mécanismes et outils de renforcement des capacités de ces acteurs associatifs, ainsi que leur gouvernance interne.

En Algérie, compte tenu du contexte politique lié au mouvement jihadiste et de ses impacts sur la vie politique, économique et sociale, la société civile qui était, comme au Maroc, balbutiante dans les années 1980, a connu un coup d'arrêt à partir du début de la décennie 1990. Ce contexte explique sans doute, en grande partie, une réflexion sur la société civile et ses composantes plus tardive dans ce pays. Par ailleurs, à la différence du Maroc, la production sur cette question n'a pas été très prolifique et s'est intéressée surtout aux mouvements islamistes, à l'islamisme politique et jihadiste. Une autre spécificité de l'Algérie, comparativement à la Tunisie et au Maroc, est la captation, par les instituts de recherche, de la thématique de la société civile. Ce sont les historiens, sociologues et anthropologues qui se sont, surtout, emparés du sujet. Le travail du CRASC (Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle), basé à Oran, dans le domaine, en est l'exemple le plus frappant.

En Tunisie, le mouvement associatif est né au début du siècle, entre 1905 et 1913 (mouvement des mutuelles, des sociétés de bienfaisance, sociétés musicales et sportives, sociétés théâtrales, etc.). Le mouvement associatif a, en quelque sorte, préparé le mouvement politique, l'a nourri et l'a accompagné. Les nouvelles tendances de la recherche historique sur les associations en Tunisie annoncent un début de renouvellement de ces recherches, appréhendant les associations non pas comme des acteurs marginaux, mais comme des acteurs sociaux et culturels dignes d'intérêt.

La société civile, et plus particulièrement les ONG, font désormais l'objet d'analyses historiques, politiques et sociologiques. Cette renaissance est à mettre en relation avec le contexte politique autoritaire qui prévaut dans ce pays, qui explique que la littérature sur la société civile dans ce pays se focalise sur les relations entre la société civile et le pouvoir politique actuel.

1.2. Cadre théorique et définitions générales

Les acteurs concernés (organisations de la société civile) ont généralement tendance à se définir par ce qu'ils ne sont pas: non gouvernementaux, non dépendants de partis politiques ou de l'Etat, à buts lucratifs, etc. Si tel est le cas, c'est peut être que ces organisations n'ont pas encore développé une réflexion suffisante sur leur identité propre en relation avec, d'une part, leur place dans le champ politique et social et leur contribution à la promotion des droits humains et à la démocratie et d'autre part, en tant qu'espaces de participation

démocratique et d'autonomie et d'intermédiation entre l'Etat et le citoyen. La sociologie des organisations, a permis de mieux définir une ONG selon les critères suivants:

- l'origine privée de sa constitution
- le but non lucratif de son action
- l'indépendance financière
- l'indépendance politique
- la notion d'intérêt public

Or, un système réellement démocratique suppose et requiert, en, plus d'élections libres et transparentes, d'autres éléments comme le rôle de la loi, le respect des libertés individuelles et publiques, l'existence d'une société civile qui peut offrir des canaux permettant aux citoyens de faire entendre leurs voix et de prendre en compte leurs intérêts. En bref, il s'agit de ce qui est appelé le capital social,¹ défini comme étant la densité du réseau social qui englobe tous les aspects de la vie collective: un niveau élevé de participation, de confiance et de réciprocité. Ce type de capital social s'avère essentiel, du moins en partie, au développement économique, au rendement des institutions, etc.

Certains secteurs associatifs ont été, d'emblée, reconnus comme participant au développement démocratique. Il s'agit plus particulièrement des associations de défense des droits humains, des droits des femmes, celles travaillant dans le domaine de la lutte contre la corruption, de l'accroissement de la responsabilité des gouvernants vers les gouvernés, de l'émergence de la citoyenneté et dans le domaine de la sensibilisation aux droits économiques, politiques sociaux et culturels. Ces ONG de plaidoyer au Maghreb sont appelées à jouer un rôle fondamental dans la construction de la société civile puisqu'elles remplissent, tour à tour, les rôles et les fonctions de contrepoids organisés face aux organes de l'Etat, de participation démocratique et facteur de formation du citoyen à la participation civique, facteur de développement social et économique et de mécanisme de défense et de promotion de droits collectifs et publics.

1.3. Eléments de méthodologie

La présente étude couvre la littérature produite sur la société civile dans les trois pays du Maghreb durant la période 1989-2009.

¹ Robert D. Putnam : *La société civile en déclin: pourquoi? Et après?* In: Conférence John L. Manion, Centre canadien de gestion, Ottawa (Ontario), 22 février 1996

Ce rapport passe en revue la recherche produite en langues arabe, française et anglaise. Pour des raisons de temps et de ressources, la littérature en langue espagnole n'est pas couverte.

Cette étude examine les rapports, études, guides, articles scientifiques et ouvrages publiés dans le domaine, que ce soit par des universitaires, des chercheurs, des ONG, des organisations internationales, des bailleurs de fonds, ou encore des agences de coopération ou de développement. Il est à noter dans ce cadre que ce rapport ne couvre pas les thèses doctorantes, étant donné que ces dernières ne sont, dans ces pays, ni référencées ni accessibles.

Pour des raisons liées au format de cet article, et en raison de l'importance du nombre de recherches menées pendant cette période, cette étude se concentrera principalement sur la littérature relative aux organisations non gouvernementales. L'analyse sera focalisée sur les recherches portant sur les organisations de la société civile d'influence et de plaidoyer œuvrant dans les domaines suivants : (i) défense et promotion des droits humains ; (ii) égalité de genre ; (iii) démocratie et gouvernance.

La présente étude s'attachera ainsi, dans un premier temps, à passer en revue la littérature existante portant sur les organisations de la société civile en Algérie, au Maroc et en Tunisie et à en analyser le contenu. Elle procédera, dans un second temps, à la présentation de conclusions sur la recherche existante et à la formulation de recommandations en vue de recherches futures.

II. Etat des lieux de la recherche existante sur les organisations de la société civile en Algérie, au Maroc, et en Tunisie

La littérature portant sur la société civile au Maghreb peut être répartie en cinq thématiques :

- La littérature historique et / ou théorique, qui s'attache à retracer la genèse de la société civile, ainsi qu'à proposer des éléments de définition.
- La littérature traitant de la question de la liberté d'association, enjeu majeur dans la région
- La littérature, abondante, qui traite de la question de la société civile et de la démocratisation.
- La littérature qui se penche, de manière plus concrète, sur les positionnements, interactions, rôles et impacts de la société civile eu égard à son environnement externe.
- La littérature qui traite des enjeux internes des organisations de la société civile, et notamment des questions de gouvernance et de participation.

2.1 Genèse historique et définitions des sociétés civiles au Maghreb

Une littérature abondante a été consacrée au questionnement de la réalité d'une société civile dans le monde arabe de manière générale et dans les pays du Maghreb en particulier.

M. Tozy, *Sociétés civiles dans le Monde arabe, Etat des lieux en vue de la création du Centre Régional des Ressources pour le Renforcement des capacités de la société civile en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, Communication introductive au symposium de Casablanca, Novembre 2009, 39 p. (Français)* *Communication, article académique*

Selon l'auteur, dans le contexte du Maghreb, l'ambiguïté qui entoure le concept de société civile dans la tradition d'origine est amplifiée par la méfiance que suscitent les concepts importés (de l'occident). La quête d'une filiation singulière qui l'inscrirait dans la continuité d'une autonomie historique de la communauté est une constante dans la plus part des écrits. L'acceptation d'une définition générale de la société civile (organisée à l'extérieur de l'état), permet d'identifier des filiations historiques attestant de l'existence, dans l'histoire du monde musulman, de formes d'organisations correspondant à cette définition. Cette approche libère le concept de société civile des spécificités de l'expérience libérale européenne, permet de restituer ses cheminements historiques et d'ancrer la société civile dans une matrice historique riche plutôt que de la proposer comme un résultat spécifique d'une modernité importée.

M. Camau : *Sociétés civiles « réelles » et téléologie de la démocratisation, Revue Internationale de Politique Comparée, Vol. 9, N 2, 2002, 20p. (Français)* *Article scientifique, recherche académique, revue scientifique*

Selon M. Camau, les nouveaux usages de la société civile relèvent d'un travail d'imposition de normes par les bailleurs de fonds mais sont également le résultat d'un processus « d'appropriation et de réélaboration dans le cadre des scènes nationales. ». Cette notion renvoie à « des pratiques multiformes, où la répression dispute à la contestation ou à l'aspiration à l'autonomie ». Polysémique, la notion de société civile tend à structurer le champ de confrontation de stratégies discursives, où se rejoignent et s'opposent l'autoritarisme et ses adversaires, tenants de l'État et acteurs "non gouvernementaux". Afin de mettre fin aux controverses doctrinales (et stériles) sur "l'existence" ou non de "la" société civile dans tel ou tel pays ou région, la formulation de Jeffrey Alexander, « des sociétés civiles réelles est pertinente car elle recouvre des pratiques, des formes d'organisation et des justifications, constitutives d'usages de la notion de société civile ». Il s'agit de centrer l'analyse sur des manières de faire et de dire et non sur l'improbable décalque d'un prétendu modèle.

H. El Amouri *Les sociétés civiles au Maghreb ou le bon usage de la modernité*, **Revue Eurorient**, N°1, Septembre 1997 (Français) *Article scientifique, recherche académique, revue scientifique*

Le concept de société civile au Maghreb se confronte à la fois aux conceptions politiques issues des préceptes de l'Islam et au passé colonial de la région. L'ordre politico-religieux de l'Islam exclut toute velléité de constitution sur la base du principe d'autonomie, qui représente le fondement de la conception occidentale moderne de la société civile. L'influence de la pensée occidentale (et domination coloniale), a activé une prise de conscience collective de l'identité maghrébine permettant d'établir de nouvelles solidarités transversales (projet d'indépendance). Mais l'Etat-Nation post indépendance renforce, dans les trois pays du Maghreb, un pouvoir imposé « par le haut », ravive les légitimités traditionnelles, une centralisation forte et un ralliement des élites du mouvement de libération au pouvoir. L'éveil d'une expression contestataire, à partir des années 1980, est à mettre sur le compte des politiques de libéralisation politique et sociale et de l'émergence d'une classe moyenne. Les pratiques de « détotalisation » et de « désaffection » vis-à-vis de l'Etat » témoignent actuellement d'une certaine « avancée » de la société sur le pouvoir politique.

H. Belaid, "Le mouvement associatif en Tunisie à l'époque coloniale : quelques réflexions", dans *Le mouvement associatif au Maghreb, Les Cahiers du CRASC (Oran) n°5, 2002, pp.93-104 (Français)* Article scientifique, recherche académique, CRASC

L'auteur se penche sur la production historique sur les associations en Tunisie, de l'époque coloniale à la période contemporaine. Il dresse les tendances actuelles de la production universitaire tunisienne sur la sociabilité qui intéresse de plus en plus les historiens et ouvre de nouvelles perspectives pour la recherche historique. En étudiant la vie collective "dans son intégralité" et les anciennes formes de sociabilité, elle se différencie de l'approche ayant longtemps prédominé, à savoir l'approche des juristes ou des politologues. Après l'indépendance de la Tunisie, l'activité associative autonome est suspecte, d'où un désintérêt envers ces activités, qui se serait répercuté au niveau des recherches historiques.

2.2 Liberté d'association

Le droit des associations est utilisé par les Etats de la région comme instrument de contrôle politique des sociétés civiles. Dans ce cadre, le droit des associations reflète fidèlement l'étendue du contrôle des gouvernements et constitue l'un des indicateurs les plus pertinents du développement démocratique d'une société ou d'un Etat. Pour ces raisons, la thématique de la liberté et du droit d'association a bénéficié d'un intérêt important dans la littérature sur la société civile.

Réseau Euro-Méditerranéen des Droits de l'Homme (REMDH), *La liberté d'association dans la région Euro-méditerranéenne, Copenhague, 2007, 112 pages (Arabe, français et anglais)* Rapport, recherche académique et tables rondes, REMDH

Cette étude régionale (région Euromed) dresse un état des lieux de la liberté d'association en adoptant une approche basée sur les standards internationaux des droits de l'Homme. Ce rapport peut être considéré comme un document de référence car il comporte une analyse substantielle des cadres juridiques réglementant la liberté d'association dans la région. Il met en exergue des différences entre les pays du Maghreb, et notamment le Maroc, où la législation et les pratiques des pouvoirs publics sont caractérisées par un certain libéralisme, et la Tunisie, où les pouvoirs publics exercent un contrôle quasi-total sur la société civile. L'Algérie se situe, quant à elle, dans une position intermédiaire.

Maroc

De nombreuses publications et recherches académiques et non académiques ont accompagné à la fois la montée en puissance du mouvement associatif marocain et les mobilisations de ce dernier lors de la révision du Code des libertés publiques (2002)⁴ qui a

réglementé, dans un sens plus libéral, le cadre législatif organisant la création et le fonctionnement des associations.

Human Rights Watch: Maroc, La Liberté de Créer des Associations, Un régime déclaratif seulement sur le papier, 19 p. 2009 *Rapport (L'intégralité de ce rapport est disponible en anglais et en arabe sur www.hrw.org.)*

Depuis le début des années 1990, le Maroc a opéré de grands progrès en matière de droits humains. Néanmoins, bon nombre de ces améliorations demeurent précaires et réversibles car elles n'ont pas été institutionnalisées. Plus précisément, la loi sur les associations de 1992 dispose de restrictions liées à l'atteinte portée à l'islam, à la monarchie et à « l'intégrité territoriale » du pays. À d'autres égards, la loi sur les associations contient des dispositions qui sont progressistes mais que, dans la pratique, les autorités se refusent parfois à appliquer. (Régime déclaratif, pouvoir exclusif des tribunaux à dissoudre une association).

O. Bendourou, Libertés publiques et Etat de Droit au Maroc, 2004, 266 p.

Livre publié au Maroc

Cet ouvrage porte sur quatre libertés fondatrices du « Code des libertés publiques ». Il s'agit de la liberté d'association, de la liberté des rassemblements publics, de la liberté de presse et de la liberté syndicale. L'auteur s'interroge sur le décalage entre les textes ayant réglementé ces quatre libertés précédemment mentionnées et la pratique administrative ainsi que la conformité de la loi marocaine avec le droit international des droits de l'homme. En 2002, le nouveau texte exige de l'administration la délivrance immédiate d'un récépissé provisoire dans l'attente d'un récépissé définitif qui doit être remis aux intéressés au plus tard soixante jours (60) après la déclaration, sinon l'association acquiert sa légalité et se voit habilitée à exercer ses activités telles qu'elles sont prévues par ses statuts. Or, les autorités continuent, comme par le passé, à refuser la délivrance du récépissé provisoire aux intéressés ou à l'huissier de justice.

A. Ghazali, Guide juridique et pratique des associations marocaines, F Ebert, 1996, (français)
Guide, recherche juridique, Fondation F. Ebert

Ce guide, commandité par la Fondation Ebert, est destiné aux associations dans le but de consolider leur structure, pérenniser leur action, démocratiser leur fonctionnement, moderniser leur gestion et accroître leur efficacité. Il fournit des réponses pratiques aux problèmes auxquels les associations se trouvent confrontées, à savoir: la constitution de

l'association, les catégories d'associations, le patrimoine de l'association, l'administration (organes, règles), la gestion et dissolution de l'association.

B. Dahak, La liberté d'association en Algérie, 2007, 5 pages

Article

Après avoir présenté un historique de l'évolution de la société civile depuis le début de l'administration française, l'auteur présente une analyse du droit des associations en vigueur en Algérie. L'auteur s'interroge également sur les raisons qui président à la faiblesse des associations en Algérie, et énumère un certain nombre de facteurs, parmi lesquels l'inexistence de moyens financiers ou matériels, l'absence d'expérience et de savoir faire dans le management associatif, l'épuisement des énergies par des actions qui n'aboutissent pas soit en raison des malentendus intra associatifs, soit en raison de l'indifférence des autorités publiques, ou encore la législation et la réglementation actuelles qui entravent la création et le développement des associations.

2.3 Société civile et démocratisation au Maghreb

La littérature consacrée à la signification et aux impacts de sociétés civiles en émergence dans des contextes non démocratiques ou autoritaires est abondante. La relation généralement faite entre société civile et démocratie /transition démocratique laisse entendre que cette relation est de cause à effet. C'est cette question qui est largement discutée dans la littérature consacrée aussi bien au Maghreb qu'à chacun des trois pays de cette région.

En effet, deux questions centrales sont abordées dans la littérature d'une façon récurrente:

- comment la prolifération des ONG est-elle, a priori, possible dans les régimes pluralistes mais à esprit de parti unique? Les gouvernés peuvent-ils exister comme catégorie autonome et souveraine en dehors du système politique (M.Tozy: 2009)? En d'autres termes, à quel point la sphère politique et la société civile peuvent réellement être distinctes au Maghreb ;
- est-ce que les ONG arabes sont des entités positives pour leurs sociétés ou est-ce que leur contribution au développement et à la démocratisation n'est pas surévaluée? Contribuent elles à la démocratisation de leur système politique ou sont elles le produit de cette démocratisation? C'est le paradoxe tel que souligné par Walzer. M.N. « Seul un État démocratique peut créer une société civile démocratique; seule une société civile démocratique peut soutenir un État démocratique". Un ordre démocratique ne peut se

concevoir sans société civile. Mais le potentiel démocratique de cette société civile est lui-même fonction de la teneur démocratique de l'État ».²

La réponse à ces questions diffère selon deux approches :

- celle consistant à analyser cette relation sous l'angle des normes occidentales
- celle qui propose une nouvelle approche, celle de « société civile réelle »

S. Benéfissa (dir.), *ONG et Gouvernance dans le monde arabe*, Karthala, Collection Kalam, 2004, 422 p (français)⁵

Rapport, Conférence, UNESCO

Ce livre analyse un certain nombre de questions centrales relatives aux capacités des ONG dans le monde arabe en termes de conception des politiques de développement, de relations entre les pouvoirs publics, les ONG entre ces dernières et les bailleurs de fonds, ONG internationales et ONG locales. Dans sa contribution, Sarah Ben Nénéfissa pose une question au cœur du sujet, qui est à la fois une question d'ordre scientifique que normatif, à savoir: « est-ce que les ONG arabes sont des entités positives pour leurs sociétés ou est-ce que leur contribution au développement et à la démocratisation n'est pas surévaluée ? »

M. Camau : *Sociétés civiles «réelles» et téléologie de la démocratisation*, Revue Internationale de Politique Comparée, Vol. 9, N 2, 2002, 20p. (Français)

Cet article aborde la problématique de la réalité de la société civile dans des contextes autoritaires (Maghreb et pays arabes). Selon l'auteur, rien ne permet d'inférer la réunion de conditions nécessaires ou suffisantes d'un processus de démocratisation, sauf à analyser ces sociétés civiles réelles sur le mode de sociétés civiles comme si les sociétés civiles observables pouvaient et devaient, par définition ou par vocation, se conformer aux canons d'une téléologie de la démocratisation inspirée d'autres expériences historiques.

Toutefois, l'auteur insiste sur les usages à la fois pluriels et communs de la société civile qui témoignent d'aspirations et de justifications mettant en jeu les modalités et le sens de la coexistence humaine. L'auteur identifie deux types de référents historiques et normatifs encadrent l'analyse des sociétés civiles réelles. Le premier désigne les institutions non gouvernementales pacifiques dans le cadre d'un État de droit et fondées sur une relation fonctionnelle entre la société civile et l'État libéral occidental. Le deuxième renvoie à une société civile comme résistance, indépendante de l'État autoritaire, et qui serait le vecteur d'une conscience morale et d'un projet alternatif. Ce référent serait puisé, lui-aussi, dans les traditions de la théorie politique occidentale mais de manière plus sélective. Toutes les

² "Equality and Civil Society" in CHAMBERS S. and KYMLICKA W., 2002, cite par M.Camau, *civiles « réelles » et téléologie de la démocratisation*, Revue Internationale de Politique Comparée, Vol. 9, N 2, 2002, 20p

analyses sur la relation entre société civile et démocratie «se trouvent confrontées à ces référents».

Dans les pays arabes, la notion de société civile recouvrait une problématique politique alternative mais aurait connu « un glissement sémantique liés à la montée en puissance des mouvements dits "islamistes" ». Au Maghreb, cette notion renvoie également à un ensemble de mutations des sphères sociale et économique du fait du "désengagement des États. Les potentialités des sociétés civiles au regard des enjeux de démocratisation font l'objet de diagnostics contradictoires entre le constat de "la faiblesse de la résurrection" et celui de la "revitalisation".

M. Tozy, *Sociétés civiles dans le Monde arabe, Etat des lieux en vue de la création du Centre Régional des Ressources pour le Renforcement des capacités de la société civile en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, Communication introductive au symposium de Casablanca, Novembre 2009, 39 p. (français)* *Communication, article académique,*

Cette réflexion est destinée à introduire les débats d'une rencontre régionale en vue de la création du Centre Régional des Ressources pour le Renforcement des Capacités de la Société Civile en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Selon l'auteur, les recherches sur la société civile dans le monde arabe sont rares. De surcroît, elles sont confrontées à deux problèmes:

- Leur caractère ponctuel et opérationnel rend difficile une prise en considération de la dimension conceptuelle et improbable une capitalisation théorique
- Le caractère artificiel de la catégorie « monde arabe » donne lieu à des analyses et interprétations de type « culturaliste ».

Après avoir abordé la question de la définition de la notion de société civile, qui serait en « quête de filiation », l'auteur dresse un état des lieux en opérant une distinction entre: (i) Les associations de la première génération, (ii) Les ONG de la deuxième génération entre plaidoyer et opposition et, (iii) Les ONG de développement.

L'auteur clôt son rapport en formulant des recommandations opérationnelles en faveur du renforcement des capacités de la société civile.

Ferrié, J.N., Les limites d'une démocratisation par la société civile en Afrique du Nord, CEDEJ (MAE/CNRS, Le Caire) 2004, 19 p

Article scientifique tiré d'un rapport de recherche collective, IREMAN (Aix En Provence)

L'article montre que la libéralisation des régimes politiques autoritaires en Afrique du Nord (incluant l'Egypte) découle, non pas du développement de la société civile, mais de la victoire des gouvernants sur leurs opposants, de sorte que les premiers peuvent envisager une libéralisation sans risques. L'essor simultané de la société civile dans cette région provient de ce qu'une part des opposants politiques (ou des candidats à l'opposition) a préféré cette forme d'engagement, dès lors que l'engagement purement oppositionnel s'avérait sans issues et alternatives crédibles.

Maroc

M. Catusse, *Le charme discret de la société civile. Ressorts politiques de la formation d'un groupe dans le Maroc « ajusté »*, Revue internationale de politique comparée, n°2, 2002, pp. 297-318 (français)
Article scientifique, recherche académique, revue scientifique

M. Catusse analyse le processus de formation et d'évolution de la société civile (historique) à travers une dénonciation de la vision modélisatrice occidentale. Elle revient dans un deuxième temps sur le rapport société civile/société politique. Elle conclut à la porosité entre les deux univers et à l'approche « réformiste » qui caractérise la société civile marocaine et se traduit par une opposition sans radicalité.

J-N. Ferrié, *ONG, expertise et démocratie au Maroc*, article présenté à l'occasion de la Conférence sur « Les ONG et la Gouvernance dans les Etats arabes », Le Caire, 29-31 mars 2000, 5p. (Français)
Document de conférence, recherche académique, UNESCO

Jean-Noël Ferrié développe l'idée selon laquelle il existerait actuellement au Maroc une révolution idéologique fondée sur la dépolitisation ayant permis l'entente des "acteurs du changement" et des "gouvernants" et « ayant consisté dans le remplacement de l'idéologie du différent structural par l'idéologie du différent procédural ». L'auteur exprime ses doutes quant à la possibilité que la "société civile soit une alternative à la critique politique ». La légitimité acquise par l'étendard de la société civile au Maroc pousse à mettre en avant les ambiguïtés de la notion et de la réalité qu'elle recouvre.

F. Cavatorta, *Civil society, Islamism and democratisation: the case of Morocco*, Journal of Modern African Studies, 44, 2, 2006, pp. 203–222, (Anglais)
Article scientifique, recherche académique, revue scientifique

Cet article, qui étudie l'organisation Al Adl Wal Ihsane (organisation islamiste non reconnue par l'Etat marocain), affirme que les associations islamistes peuvent constituer une force potentielle en faveur de la démocratisation, et ce pour trois raisons: elles participent à la

formation politique de la population ; elles provoquent, en réaction, le militantisme associatif laïc et renforcent les rangs de ce type de militantisme ; elles coopèrent avec d'autres organisations de la société civile sur un certain nombre de thématiques.

Desrués T., Moyano E., *Social Change and Political Transition in Morocco, Mediterranean Politics*, 6:1,21 – 47, 2001 (anglais) *Article scientifique, recherche académique, revue scientifique*

Il s'agit d'une analyse académique de la société civile au Maroc dans un contexte de double transition: transition politique vers une démocratie à l'occidentale et transition économique vers le modèle de l'économie de marché. Les auteurs se focalisent ainsi sur la problématique de la « gouvernabilité » qui émerge dans ce type de contexte. Ils analysent la nature de l'Etat au Maroc, qui combine à la fois l'unité autour de la monarchie et le pluralisme politique, ainsi que la dynamique récente de libéralisation politique en tant que stratégie, pour l'élite, visant à regagner une partie de la légitimité perdue au cours d'une décennie entière de crise économique.

J.N. Aster, *The dynamics of state and civil society in Morocco, The Journal of North African Studies*,7:3, 2002, pp. 101- 118 (Anglais) *Article scientifique, recherche académique, revue scientifique*

Depuis la fin des années 1980, (surtout l'avènement du gouvernement d'alternance et l'accession au trône du Roi Mohammed VI), les activités des ONG se sont intensifiées. Cet article vise à identifier les dynamiques qui ont été créées à cette occasion, en termes de relations société civile/ Etat et société civile / partis politiques. Les relations entre ces trois composantes ont en effet été redéfinies. Dans ce cadre, la liberté de la société civile n'est nullement garantie dans la mesure où elle reste confrontée à l'Etat et aux partis politiques qui, tous deux, reposent sur un consensus historique, politique et culturel, et continuent à menacer la liberté de la société civile s'ils considèrent que la base et la source de leur pouvoir sont menacées par elle.

Gandolfi P., *La société civile au Maroc : signification et issues des processus de changement social et politique*, Paper presented at the Fourth Mediterranean Social and Political Meeting organized by the Robert Schuman Center for Advanced Studies and the European University Institute, Mars 2003, 34p. (Français et anglais) *Document de conférence, étude de terrain, Robert Schuman Center for Advanced Studies et European University Institute,*

Cette étude de terrain basée sur des rencontres avec des représentants de la société civile marocaine, analyse le cadre historique / politique et les dynamiques de changement. L'étude conclut à la réalité de changements par le bas, mais les échanges avec « le haut », c'est-à-

dire avec le pouvoir, sont, selon l'auteur, incertains. En d'autres termes, les échanges sont horizontaux et non verticaux.

Tunisie

Les études, généralement académiques, consacrées à la société civile en Tunisie, mettent l'accent sur une perspective historique pour expliquer la faiblesse de la société civile et le contrôle quasi-total du pouvoir politique sur cette dernière.

O. Lamoum et B. Ravanel B., *La Tunisie de Ben Ali: la société contre le régime*, L'Harmattan, 2002, 283 p. (français) *Livre, Recherche académique, ouvrage académique*

L'instrumentalisation par Bourguiba et puis la répression quasi généralisée ayant accompagné l'avènement de Ben Ali, ont tué dans l'œuf, toute velléité d'autonomie de la société civile. Cette dernière n'a pu imposer une alternative à un pouvoir qui se retrouve actuellement seul face aux islamistes, détenteurs du monopole de l'expression de la société civile.

C. Alexander, *Back from the Democratic Brink: Authoritarianism and Civil Society in Tunisia*, Middle East Report, No. 205, Middle East Studies Networks: The Politics of a Field, 1997 (Anglais) *Article scientifique, recherche académique, revue scientifique*

Cet article s'interroge sur les raisons pour lesquelles le tournant autoritaire de la fin des années 1980 n'a pas mené à une réponse de la société civile. Pour l'auteur, l'explication réside dans le fait que Ben Ali a cassé les liens entre les élites d'une part et les partis politiques et organisations de la société civile d'autre part.

M. Camau et V. Geisser, *Le Syndrome autoritaire*, Presses de Sciences Po, Paris, 2003 (français) *Livre, Recherche académique, ouvrage académique*

Ces auteurs montrent l'ambivalence de « l'exception tunisienne », qui résiderait dans une « tunisianité » politique cultivée par les gouvernants comme par les gouvernés, dans la continuité d'un projet politique initié par les réformateurs du XIXe siècle, repris par le mouvement de libération nationale, conforté par le régime bourguibien au lendemain de l'indépendance et poursuivi par Ben Ali. Ce dernier serait le « continuateur version sécuritaire ».

M. Desmères, « La société civile tunisienne prise en otage? », in Ragionieri R., *Démocratisation et stabilisation dans le monde arabe*, CERI, 2009, 29 .p (français) *Article scientifique, recherche académique, revue scientifique*

L'auteur décrit les mécanismes de contrôle du régime tunisien sur la société civile, qui se caractérisent par : 1) un cadre juridique très contraignant pour les ONG autonomes; 2) la création d'ONG qui lui sont acquies, 3) le contrôle total sur les moyens de communication et les sources de financement, et, 4) paradoxalement, la célébration et la survalorisation du rôle de la société civile depuis la décennie 90 qui « ne peut être reconnue que dans les limites fixées par le pouvoir ».

K. Zamiti, « Qui a peur des ONG? Les «associations d'intérêt collectif», champ d'exploration de l'obstacle à l'éthos associatif en Tunisie », In *ONG et Gouvernance dans le monde arabe, Colloque organisé dans le cadre du programme MOST (UNESCO), en partenariat avec l'IRD, le CEDEJ, le CEPS d'Al Ahram, 29 - 31 Mars 2000, Le Caire (français)* Actes de colloque, recherche académique, UNESCO

Le contrôle sur les ONG s'opère, selon K. Zamiti, avec la complicité des bailleurs de fonds occidentaux «qui lient l'octroi des fonds à un transfert d'attributions aux associations autonomisées afin de favoriser l'apprentissage de la démocratie à la base et damer le pion aux régimes dictatoriaux ». Selon l'auteur, cette option est « vouée à l'échec car elle ne prend pas en compte la subtile association de la réticence avec le faux semblant ».

L. Addi, *Problématique de la société civile en Algérie : Quelques éléments théoriques et historiques*, Communication à l'occasion de Université d'été du CNES, septembre 2007 (français) *Communication, recherche académique, CNES*

L'auteur analyse dans un premier temps la dimension historique et théorique de l'expérience occidentale. Il passe ensuite en revue l'expérience algérienne, à un triple niveau, politique, économique et culturel. Au niveau politique, l'Algérie se caractérise par un projet populiste qui nie la pluralité pour ne pas avoir à l'institutionnaliser. Ce projet national ne reconnaît pas l'existence d'intérêts de groupe. Au niveau économique, en s'opposant à la formation de la société civile pour éviter qu'elle ne manifeste son autonomie par rapport à l'Etat, le régime a limité les capacités productives de l'économie algérienne. Au niveau culturel, l'auteur insiste sur le rôle de l'Islam, qui doit être, selon lui, pris en compte dans l'approche de la société civile.

L'auteur souligne tout particulièrement le rôle de l'Université dans l'action de la société civile, en matière de théorisation et de conceptualisation, dans un contexte politico-administratif hostile.

2.4 Positionnements, interactions, rôles et impacts de la société civile eu égard à son environnement externe

2.4.1 Littérature générale

Maroc

G. Denoeux, et L. Gateau, *L'essor des associations au Maroc: à la recherche d'une nouvelle citoyenneté?*, Monde Arabe, Maghreb-Machrek, 150, 1995, pp.19–39 (français) *Article scientifique, recherche académique, revue scientifique*

Les auteurs décrivent le foisonnement associatif au Maroc. Ils dressent une typologie et s'interrogent sur l'éventuelle recherche de citoyenneté qui anime ce mouvement. Ils constatent la faiblesse de la société civile.

M-A. Roque M-A (dir.), *La société civile au Maroc : l'émergence de nouveaux acteurs de développement*, PubliSud, 2004 (français) *Livre, recherche académique et consultation des acteurs de la société civile, IEMED*

Ce travail de recherche collectif, qui s'inscrit dans un long parcours d'études, en rapport avec la société civile méditerranéenne, menées par l'IMED, est de démontrer que la vision qui prétend occulter l'existence d'une réalité sociale complexe et articulée dans les pays arabes est erronée (le Maroc ayant la plus grande tradition associative du Maghreb). Ce travail se base sur le constat suivant: l'action institutionnelle n'a pas été à la mesure de l'importance reconnue initialement à la société civile dans le partenariat euro méditerranéen.

Cet ouvrage a pour objet de localiser les élites médiatrices réelles et potentielles appartenant aux nouveaux réseaux économiques, sociaux et culturels et de contribuer à approfondir la connaissance et le débat sur la réalité sociale marocaine à partir des sciences sociales.

L'étude conclut à la nécessité de consacrer, dans le cadre du processus de Barcelone, des ressources supplémentaires à l'étude de la société civile « avec la conviction qu'un travail de recherche et de pédagogie peut ouvrir de nouvelles perspectives pour le dialogue ».

El Aoufi (dir.), *La société civile au Maroc, Signes du Présent*, SMER, 1992 (français) *Livre, recueil d'articles académiques, ouvrage en sciences sociales*

Cet ouvrage collectif est un recueil d'articles scientifiques portant sur différentes thématiques liées à la question de la société civile au Maroc. *L'hypothèse de la société civile au Maroc*, est une réflexion développée par son auteur (A. Saaf) sur le concept et sur sa signification au Maroc. *Développement économique et mutations institutionnelles au Maroc*, (D. Guerraoui) revient sur la genèse de la société civile qui s'inscrit dans un triple mouvement : la génération du mouvement national (années 40 et 50); Génération de l'indépendance: création de l'Etat

Nation et enfin, la génération de l'idéal démocratique (années 70 et 80): intégration de la société civile dans un système mondial mû par des valeurs nouvelles appelées à devenir universelles

Algérie

Association Femmes en Communication, *Société civile et élection présidentielle, 2004, 22p.*
(Français) *Article, Etude basée sur des extraits de la presse algérienne, Association Femmes en Communication*

Cet article traite du rôle de la société civile dans l'élection présidentielle de 2004, à travers, en particulier, les positions de l'Union générale des travailleurs algériens, du mouvement citoyen des Archs de Kabylie, des associations militant pour l'abrogation du code de la famille, des associations dénonçant la violence terroriste et de l'Alliance des Associations du Centre (AAC). Après avoir présenté une description du parcours des différents candidats en présence, l'article affirme que l'élection présidentielle de 2004 a été mobilisatrice pour la société civile algérienne

P-J Roca., *Le dynamisme des associations et de la société civile en Algérie, Ecosphère, texte n°6, 3 p.*
(français) *Article court, recherche académique, Ecosphère*

Ce texte présente tout d'abord le concept de société civile, en partant de la définition hégélienne qui oppose société civile à société politique. L'auteur s'interroge ensuite sur l'existence d'une société civile algérienne, et y répond en indiquant qu'il existe à la fois un espace public et un espace religieux qui répondent aux critères de la société civile. L'auteur décrit alors une société civile diverse et dynamique, avec des dérives : associations pseudo-corporatistes, pseudo-syndicales, vieilles associations inféodées au FLN. Les islamistes ont également profité de la libéralisation pour revenir sous la forme d'associations culturelles. L'auteur aborde enfin la question des organisations de plaidoyer qui militent en faveur des droits humains (y compris les droits des femmes) et salue leur rôle en matière de promotion de libertés publiques. Il souligne cependant leur manque de représentativité et l'absence des classes populaires des rangs de leurs militants et s'interroge sur l'éventualité d'une contagion ultérieure à ces classes populaires.

2.4.2 Littérature sectorielle : les associations de plaidoyer et d'influence

Trois catégories d'associations ont été sélectionnées dans cette revue de la littérature, à savoir: les associations féministes, des droits de l'homme, les associations de défense de l'amazighité.

a. Les mouvements féministes /des femmes

Au niveau régional

Les travaux et recherches dédiés au mouvement féministe maghrébin ont commencé à voir le jour en relation avec l'émergence de leur objet, à savoir les organisations féministes maghrébines, qui ont été créés durant la décennie 80. Toutefois, ces recherches restent, en l'état, largement insuffisantes

Collectif '95 Maghreb Egalité, *Auto-portrait d'un mouvement : les femmes pour l'égalité au Maghreb*, Rabat, Friedrich Ebert Stiftung, janvier 2003 (français) *Autoportrait, Collectif 95 Maghreb Egalité, Fondation F. Ebert,*

L'étude du collectif 95 Maghreb Egalité (auto portrait) est une réflexion de l'intérieur conduite par les actrices du mouvement féministe au Maghreb sur elles-mêmes. Ce livre a aussi pour objet de sauvegarder une mémoire, celle de la naissance de ce mouvement et de ses luttes et mobilisations pour les réformes, notamment des codes du statut personnel.

R. Naciri., « Le mouvement féministe au Maghreb, un siècle de débats », UNESCWA, 2006 (arabe) *Article, recherche, ESCWA*

Cet article, contribution à une réflexion plus globale ayant englobé l'ensemble des pays arabes initiée par l'ESCWA et ayant fait l'objet d'une synthèse régionale, revient sur les spécificités du mouvement féministe maghrébin dans une perspective historique et évolutive. La partie relative à la genèse du mouvement féministe actuelle (décennie 80) analyse le mouvement féministe en tant que mouvement social ayant participé aux évolutions récentes de ces pays, les enjeux politiques et sociaux et les interactions avec les autres acteurs politiques (Etat, mouvements islamistes et autres acteurs politiques et sociaux)

Tunisie

I. MARZOUKI, *Le mouvement des femmes en Tunisie au XXème siècle: féminisme et politique*, Cérés Productions, 1993, 310 p. (français) *Livre, thèse de sociologie, Ouvrage scientifique*

Cet ouvrage tiré de la thèse de sociologie de Ilham Merzouki ouvre la voie à la recherche féministe académique sur les organisations féministes tunisiennes et maghrébines. Dans ce sens, c'est un document de référence qui établit l'évolution du mouvement des femmes en Tunisie et retrace son cheminement jusqu'à la décennie 80. Selon l'auteur, les organisations féministes autonomes tunisiennes ayant fait leur apparition durant cette période,

représentent une véritable rupture avec le passé du fait que c'est le premier mouvement ayant fait de la libération des femmes une priorité et un projet de société.

BEN ROMDHANE Y.; BERREJEB N.; MAHMOUDI S. Les associations féminines en Tunisie; Al-magallat al-tunisiyyat li-'ulum al-ittisal, Institut de presse et des sciences de l'information, 1994, n°26, pp. 97-142 (français) *Article scientifique, recherche académique à partir de sources primaires, Revue scientifique*

Cette recherche établit une documentation de première main sur les associations féminines (et non féministes, qui peuvent inclure des hommes parmi leurs militants) tunisiennes. Un recensement des associations est effectué avec essai de typologie. Les caractéristiques des associations les plus actives sont dégagées en termes notamment de conditions d'émergence et d'ancrage institutionnel. Deux études de cas sont détaillées: l'Association Tunisienne des Femmes Démocrates (ATFD) et l'Union Nationale de la Femme Tunisienne (UNFT). L'article décrit ensuite les médias utilisés par les associations.

Maroc

Espace associatif, Genre et organisations : Intégration de l'approche genre par les ONG agissant pour le développement démocratique, par R. Naciri, avec l'appui de la GTZ, 2006 (Français) *Rapport, enquête de terrain, Espace associatif et GTZ*

L'ouvrage a pour objet l'établissement de l'état des lieux de la prise en compte des questions d'égalité et équité de genre le secteur associatif agissant pour le développement démocratique. L'analyse s'est basée les documents de référence des associations faisant partie de l'échantillon et les entretiens en face à face avec les acteurs associatifs (instances de décision et équipes salariées).

A. Belarbi, « Mouvement des femmes au Maroc », in El Aoufi (dir.), La société civile au Maroc, Approches, Signes du Présent, SMER, 1992 *Article dans un ouvrage, recherche académique et enquête de terrain*

Ce document dresse une typologie des associations des femmes, classées en 3 catégories :

- Associations à caractère humanitaire, Associations féministes : associations à caractère social,
- Associations professionnelles, associations à caractère coopératiste, associations à filiation politique,
- Associations de protection de la famille (planning familial, consultation des familles, etc.)

A. Dialmy, « L'université et le féminisme au Maroc », in Sadiqi F. (dir.), *Mouvements Féministes: Origines et Orientations*, Centre d'Etudes et de Recherche sur la Femme, 2000
Article académique dans un recueil d'articles, recherche académique

L'ouvrage distingue entre deux phases: La période allant de la décennie 80 à la réforme du code de la famille (début de la décennie 2000): durant cette période, les principaux écrits sur les organisations féministes étaient le fait des actrices du mouvement. Après la réforme, et compte tenu des mobilisations et controverses autour de la réforme, plusieurs chercheurs nationaux et étrangers ont commencé à s'intéresser au mouvement féministe marocain. L'apparition de gender -studies au sein des universités marocaines a contribué à l'essor de cette réflexion qui reste, tout de même à ses débuts.

Les associations féministes ne sont pas coupées de la recherche: tentent d'y pénétrer. Selon l'auteur, il existerait, à ce jour, une non indépendance scientifique de la question féminine. Gender et militantisme compenseraient la compétence et la spécialisation universitaires. La recherche sur la femme est perçue comme étant, en soi, un acte militant.

F. Benhamouchi, « Les associations féministes : leurs objectifs », in Sadiqi F. (dir.), *Mouvements Féministes: Origines et Orientations*, Centre d'Etudes et de Recherche sur la Femme, 2000 (français)
Article académique dans un recueil d'articles, recherche académique

L'auteur dresse un historique du mouvement féminin au Maroc puis propose une typologie de ces organisations, selon les critères suivants :

- Associations féminines modérées : prise en compte des traditions de la famille musulmane. Elles ne militent pas en faveur de l'abrogation du Code de la Famille
- Associations à caractère laïque : elle prônent l'abrogation du Code de la Famille et la transformation des mentalités.
- Associations féministes culturelles (développement de la recherche, promotion de la production littéraire et artistique)

L. Chomiak, *Civil society in transition: the experiences of centres for abused women in Morocco*, *The Journal of North African Studies*, 7:4,55 – 8, 2002 (Anglais)
Article scientifique, Recherche académique, Revue scientifique

Cet article scientifique traite de la naissance des centres pour les femmes victimes de violences. Il procède à un état des lieux des centres existants (présentation, activités, histoires personnelles de femmes victimes de violences)

Il fait la démonstration que ces centres ont une utilité qui dépasse le simple cadre de l'assistance aux femmes victimes de violence en ébranlant les mentalités, et notamment en permettant de franchir la frontière public/privé.

« Associationnisme féminin », in Roque M-A. (dir.), *La société civile au Maroc : l'émergence de nouveaux acteurs de développement*, PubliSud, 2004 *Chapitre de livre, recherche académique et de terrain, IEMED*

Après avoir dressé un état des lieux quantitatif des ONG de femmes (nombre, implantation, domaines d'activités), l'article conclut à la faiblesse des informations et analyses sur ce mouvement appelé à évaluer ses acquis et ses performances, de même qu'il est invité à développer de nouvelles stratégies pour l'avenir. Cinq axes de réflexion sont à privilégier: 1) autonomisation du mouvement et construction d'une identité propre; 2) positionnement du mouvement par rapport aux résistances à l'égalité; 3) redéfinition des objectifs de l'action commune ; 4) projets associatifs ; 5) la relève et implication des jeunes.

b. Les mouvements de défense des droits de l'homme

« Les ONG de défense des droits humains »: « Associationnisme féminin », in Roque M-A. (dir.), *La société civile au Maroc : l'émergence de nouveaux acteurs de développement*, PubliSud, 2004 *Chapitre de livre, recherche académique et de terrain, IEMED*

Le chapitre commence par une genèse de ce mouvement, en relation avec la contestation de l'autoritarisme et le contexte international (et notamment les standards internationaux en matière de droits de l'homme). Ce mouvement est, selon les auteurs, avant tout un produit endogène du système politique marocain.

L'analyse se focalise ensuite sur la question de l'autonomie du mouvement par rapport aux partis politiques et sur son rôle dans le changement politique (libération des prisonniers politiques, relative ouverture, création du Conseil Consultatif des Droits de l'Homme, réformes législatives et constitutionnelles, processus de justice transitionnelle, etc.)

Rollinde M., *Le mouvement marocain des droits de l'Homme, entre consensus national et engagement citoyen* ; Khartala- Institut Maghreb Europe, 2002, 506P. *Livre tiré d'une thèse de doctorant, enquête de terrain*

Ce livre, adapté d'une thèse de doctorant de sciences politiques, est consacré à l'évolution de la problématique des droits de l'Homme au Maroc à travers trois grandes périodes : le mouvement national, l'engagement au sein de la gauche radicale et, le mouvement associatif.

Pour cette dernière étape, l'ouvrage se base sur des entretiens avec les militants des organisations marocaines des droits de l'homme et s'interroge sur les capacités de ces acteurs à dépasser les références liées une identité fondée sur l'appartenance à une communauté nationale et de dépasser une logique de fermeture sur soi en tant que membres d'une ethnie, d'une religion, d'une nation.

c. Les mouvements de défense de l'amazighité

« L'associationnisme berbère »: in Roque M-A. (dir.), *La société civile au Maroc : l'émergence de nouveaux acteurs de développement*, PubliSud, 2004 *Chapitre de livre, recherche académique et de terrain, IMED*

Ce chapitre traite du mouvement amazigh, rappelant qu'il est venu en réponse à l'idéologie arabiste et à la politique d'arabisation qui a été mise en place après l'indépendance. Ce mouvement vise à mettre fin à l'exclusion de l'identité culturelle amazighe des sphères de l'Etat. Le phénomène d'internationalisation de ce mouvement (création du Congrès mondiale amazigh, 2000 : Manifeste amazigh.) est également abordé. Le chapitre dresse enfin un état des lieux du tissu associatif et de la presse amazigh.

F. Mernissi, *ONG Rurales du Haut-Atlas : Les Aït Débrouille*, éditeur, 1997 (français, autres langues) *Livre, Reportage et enquête sociologique de terrain*

L'ouvrage de Fatema Mernissi est une véritable enquête sociologique qualitative sur les organisations de la société civile dans le Haut-Atlas. En dressant le portrait de personnages hauts en couleur, l'auteur décrit les ressorts et dynamiques propres à des groupes d'individus qui, dans leur diversité, et malgré l'extrême faiblesse des ressources dont ils disposent, parviennent à travailler ensemble pour électrifier leurs maisons, ou encore s'assurer un accès à l'eau. Ce livre est ainsi un reportage sur l'action de 45 ONG rurales dans la région.

Partant de la description de ces organisations rurales spécifiques, Fatema Mernissi aborde des thématiques plus générales et conceptuelles (relation entre les ONG et l'Etat, tradition de responsabilisation individuelle et collective propre à la région du Haut-Atlas, lien entre société civile et processus démocratique), et affirme que le mouvement associatif constitue une avancée importante de la démocratisation.

4.2.2 Gouvernance associative et renforcement des capacités

A/ Ouvrages généraux

Maroc

Programme des Nations Unies pour le Développement, Etude sur le volontariat et le bénévolat au Maroc, F. Périer, 2005 *Rapport, recherche académique, enquête de terrain et entretiens, PNUD*

La méthodologie retenue pour réaliser cette étude a consisté à mobiliser et analyser l'information existante. La recherche bibliographique a révélé l'absence d'études ou thèses réalisées sur ce thème, il a donc fallu mener un double travail d'enquête :

- Entretiens avec les personnes ressources et représentants d'institutions: Ministères, Etablissements publics, ONG étrangères de volontariat, services de coopération et de volontariat des ambassades, etc.)
- Enquête par questionnaire auprès de bénévoles appartenant à un échantillon significatif d'associations marocaines.

La publication présente dans une première partie les éléments de présentation du volontariat au Maroc, dans une seconde partie les profils et motivations des bénévoles et volontaires et, enfin, les apports, limites et contraintes du bénévolat au Maroc. Les recommandations formulées sont adressées aux associations, aux pouvoirs publics et aux universités

Espace associatif, « Développement démocratique et action associative au Maroc – Eléments d'analyse et axes d'intervention », R. Naciri, M.S. Janjar, M. Mouaquit, avec l'appui de Droits et Démocratie, 2004 *Livre, Enquête participative et ateliers de réflexion, Espace associatif*

Cet ouvrage a été élaboré dans une approche participative basée sur des ateliers de réflexion réunissant les principaux acteurs associatifs œuvrant dans le domaine du développement démocratique. Il a pour objet l'analyse de certains aspects du développement démocratique au Maroc dans la perspective pratique d'aider le mouvement associatif à mieux définir ses objectifs, élaborer sa stratégie, favoriser les solidarités et les synergies ainsi que le fonctionnement démocratique et transparent au sein des organisations. Après avoir analysé l'évolution générale du système politique marocain, l'ouvrage aborde le champ socio-politique et l'émergence d'une société civile dynamique. Le document analyse également certaines dynamiques et actions associatives sectorielles et présente des recommandations.

Espace Associatif « Mouvement Associatif, Démocratie et Justice Sociale » avec l'appui de la Fondation F. Ebert, 2003 *Ouvrage participatif, Tables rondes, Espace associatif*

Cet ouvrage réunit les interventions de plusieurs chercheurs et acteurs de la société civile lors d'un cycle de tables rondes organisées par l'Espace associatif sur le thème Mouvement Associatif, Démocratie et Justice Sociale. Le but de cette réflexion est d' « amener les différents acteurs associatifs à repenser les concepts de la démocratie et de la justice sociale et de les situer dans leurs contextes politique, économique et social, afin qu'ils puissent les concevoir dans une logique qui réponde aux valeurs de la citoyenneté et de l'Etat de droit ».

Les principaux axes abordés dans ces tables rondes sont relatifs au mouvement associatif en relation avec le processus de démocratisation, la citoyenneté, le développement économique et social, la justice sociale, la lutte contre la pauvreté et l'accès aux services sociaux de base.

Espace associatif « L'action associative au Maroc, Eléments de diagnostic» Travaux des tables rondes, avec le soutien de Fondation Friedrich Ebert, Rabat 1998, 132 p (arabe) *Ouvrage participatif, Tables rondes, Espace associatif*

Cette publication réunit les travaux et débats des tables rondes portant sur la thématique de l'action associative au Maroc en relation avec le développement démocratique, la gouvernance, la transparence et éthique, le réseautage, le bénévolat et la gestion associative. Des approches sectorielles sont aussi abordées : les associations féminines, le mouvement des femmes, les associations des jeunes.

Espace associatif, « Programme de gouvernance des associations au Maroc », Travaux de la conférence nationale du 17-18 octobre 2003, Rabat, avec le soutien de l'Union européenne, Fondation Friedrich Newman, Programme Bnyane, 2004, 141 p (arabe), *Ouvrage participatif, Tables rondes, Espace associatif*

Le document présente les interventions de la conférence, structurées en plusieurs axes et dimensions de la gouvernance associative: les concepts, principes et perceptions, les expériences d'organisations régionales et internationales, et locales. La publication présente aussi les rapports des différents ateliers qui ont abordé l'ensemble des dimensions de la gouvernance associative.

Espace associatif, « Quelle contribution associative à la réduction du déficit de la démocratie locale? » Table ronde, 2002, avec l'appui de la Fondation Friedrich Ebert, 2004 (français) *Ouvrage participatif, Tables rondes, Espace associatif*

Cette publication présente les travaux d'une table ronde organisée par l'espace associatif au profit et avec les acteurs associatifs sur la gouvernance et démocratie locales et l'impact et rôle et responsabilités des associations: limites de la décentralisation, justice sociale et

participation, développement et élections. Le document présente également les débats au niveau de trois grandes régions du Maroc.

B/ Annuaires des ONG

UNIFEM et CAWTAR, *ONG œuvrant pour l'habilitation de la femme marocaine, 2001*
Annuaire, UNIFEM et CAWTAR.

Il s'agit d'un répertoire (annuaire) des associations, classées par thème : droits humains, habilitation économique et sociale, gouvernance et vie politique, associations régionales de développement avec des sections féminines, associations de développement locales, associations de recherche, associations de culture et de sport.

AMAPPE, *Annuaire des Associations Marocaines de Développement, 2000* *Annuaire,*
L'Association Marocaine d'Appui à la Promotion de la Petite Entreprise.

Cet annuaire, qui s'inscrit dans le cadre d'un projet d'appui institutionnel aux associations marocaines de développement, est réalisé par l'Association Marocaine d'Appui à la Promotion de la Petite Entreprise.⁷ Son élaboration est née d'un double constat: les ONG sont devenues des acteurs incontournables du développement économique/ social du pays, toutefois, la majorité des associations sont méconnues et peu structurées.

Elaboré à partir d'une enquête par questionnaire, le document dresse la liste des associations par niveau d'intervention et par catégorie de population visée, par domaine d'activité, par province et par région. L'annuaire comporte également des fiches de présentation par association, un répertoire (index) des associations et des adresses utiles.

Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération du Royaume du Maroc, *Répertoire des Départements Ministériels et ONG œuvrant dans le domaine de l'intégration de la femme au développement, 1997*
Annuaire, Gouvernement du Royaume du Maroc

Ce répertoire dresse le constat selon lequel 15 Départements Ministériels et 76 associations oeuvrent dans le domaine de l'IFD, mais la majorité des ONG sont jeunes, concentrées sur la région du centre, et enfin, seules 13% d'entre elles ont des relations avec les services gouvernementaux. Ce document se veut dès lors un cadre de référence pour les chercheurs afin de combler le déficit informationnel, assurer une meilleure coordination et répondre aux besoins des différents utilisateurs nationaux et internationaux. Le répertoire se présente sous forme de fiche par département/ONG, indiquant les responsables, les structures de base, le personnel, les domaines d'intervention, les projets de partenariat et partenaires, les

publications et périodicités, les activités réalisées au cours de 1995/1996, les activités futures, le financement (interne et externe) et les difficultés rencontrées.

C/ Guides pratiques

La prolifération de guides pratiques destinés au renforcement des capacités des ONG est un phénomène presque exclusivement marocain. Toutefois, durant la dernière, certains réseaux féministes ont commencé à publier des guides maghrébins

Collectif 95 Maghreb Egalité, « Dalil pour l'égalité dans la famille au Maghreb ». Ed. Collectif 95, 2003, 226 p (arabe, anglais et farsi). *Guide, Collectif '95 Maghreb Egalité*

Ce guide se veut un outil pour les associations féministes au Maghreb et dans les pays sous lois musulmanes pour le plaidoyer en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes dans la famille. Il présente un argumentaire juridique, doctrinal, sociologique et des droits humains en faveur pour l'égalité et la non discrimination dans les législations familiales.

Maroc

Coll. Dalil pour le plaidoyer en faveur de la réforme des législations familiales, Demos consulting, Rabat, Ed La croisée des chemins, 2007 (En arabe). *Guide, MEPI*

Ce guide qui part de l'expérience marocaine en matière de plaidoyer du mouvement féministe en faveur de la réforme de la Moudawana, a pour objectif de mettre à la disposition d'ONG féministes des pays arabes des informations, ressources et d'expériences pratiques en matière de lutte et de mobilisations.

Law group, Maroc, Mobilisation des soutiens auprès du secteur privé : Guide des organisations non gouvernementales oeuvrant dans le champs des droits humains des femmes au Maroc, Rabat, 2002, 63 p (arabe) *Guide, Law group, Maroc*

Ce guide est basé sur une enquête par questionnaire auprès de 18 associations féminines marocaines et sur des entretiens qualitatifs auprès de 10 entreprises. Il se présente comme un outil de renforcement des capacités des associations féminines en matière de développement de leurs stratégies partenariales et de mobilisation des fonds auprès du secteur privé marocain.

Royaume du Maroc, Ministère des Affaires sociales, Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et Sport , direction de la Jeunesse et de l'Enfance, Guide des associations et organisations de jeunesse, avec l'appui de la Fondation Conrad Adenauer, 1998, 327 p (arabe) *Guide, Gouvernement du Royaume du Maroc*

Cette publication est un répertoire exhaustif de l'ensemble des organisations et associations oeuvrant dans le domaine de la jeunesse au Maroc dans les champs sportif, des loisirs, des chantiers de jeunesse, de la culture, etc. Le répertoire comporte deux entrées : thématique et géographique (par régions administratives du pays).

ADFM, Centre Nejma, *Guide pratique Guide d'orientation juridique, (arabe)* *Guide, Association Démocratique des Femmes du Maroc*

Ce guide a pour objet de renforcer les capacités des centres d'écoute et d'orientation juridique des femmes en matière des procédures judiciaires du code de la famille et du code pénals

ADFM, Centre Nejma, *Guide de création des centres d'écoute, (arabe)*
Guide, Association Démocratique des Femmes du Maroc

Ce guide pratique a pour objectif d'accompagner les organisations de la société civile en matière de création, de fonctionnement et de gestion des centres d'écoute, d'information et d'orientation des femmes victimes de violences

III. Conclusions et Recommandations

Au terme de cette revue de la littérature consacrée à la société civile au Maghreb, et plus particulièrement, aux organisations de plaidoyer et d'influence (à caractère politique), il est possible de dresser une synthèse de l'état des lieux dans un premier temps, et de proposer quelques recommandations pour améliorer la connaissance sur la société civile au Maghreb dans un deuxième temps

3.1. Synthèse de l'état des lieux et conclusions

3.1.1 Les types de recherches et thématiques abordées

Il est possible de faire la distinction entre trois types d'approches par rapport aux thématiques portant sur les organisations de la société civile:

Recherche académique, qui est plutôt le fait de chercheurs politologues et sociologues et plus récemment, d'historiens. Ces écrits sont généralement des ouvrages et des articles scientifiques (très peu d'enquêtes) adoptant- Les écrits et littérature abordant, pour l'essentiel, la société civile en relation avec l'Etat et les autres acteurs et élites politiques en présence. Cette

abondante littérature s'intéresse aussi à la problématique de l'existence réelle de société civile dans des régimes politiques autoritaires et le rôle potentiel de cette dernière dans la démocratisation des systèmes politiques et de la société.

Cette littérature aborde, généralement le Maghreb dans sa globalité, traité comme une entité caractérisée par une certaine homogénéité, mais aussi et plus récemment, chacun des pays:

Au Maroc, la littérature existante met l'accent plus particulièrement sur la société civile en relation avec la libéralisation politique et économique des deux dernières décennies (ou ce qui est appelé la transition politique mise en relation avec le foisonnement associatif et l'évolution du système politique et économique dans ce pays.

En Tunisie, la littérature consacrée à la société civile peut être classée en deux grandes catégories : les études historiques et historiographiques d'une part, et les études politiques sur le régime politique actuel. Par ailleurs, la réflexion et l'analyse de certaines composantes de la société civile, notamment le mouvement féministe ont commencé à voir le jour. Elles sont surtout le fait des actrices et acteurs de la société civile.

L'Algérie, comparée aux deux autres pays du Maghreb, il est possible de dire d'une part, que la littérature académique consacrée à la société civile et les organisations de plaidoyer et d'influence dans ce pays est très sommaire. D'autre part, la majorité des écrits n'abordent pas la société civile telle qu'entendue dans la présente étude, mais se focalise plus particulièrement sur les mouvements islamistes dans leur relation avec l'Etat et parfois avec la société.

Pour les trois pays du Maghreb, les écrits de chercheurs/académiques étrangers ou installés à l'étranger sont prédominants, avec toutefois, l'apport de plus en plus important de chercheurs nationaux.

Du point de vue historique, il est possible que la langue française est dominante dans cette littérature avec un début d'intérêt des chercheurs anglo-saxons

La recherche action, plus fonctionnelle

- **Une littérature plus fonctionnelle** partant de la réflexion sur les pratiques, acquis et contraintes rencontrées par ces organisations afin d'en améliorer l'intervention, la gouvernance et démocratie interne. Ces écrits qui sont généralement le fait d'acteurs associatifs eux même élaborés sur la base d'ateliers de réflexion participatifs, d'enquêtes par questionnaire et /ou d'entretiens en face à face avec les responsables associatifs. Ces derniers sont souvent aussi des universitaires

Parmi cette littérature opérationnelle, le foisonnement de manuels, guides, annuaires et répertoires, témoigne de l'importance accordées généralement par les départements ministériels et par les bailleurs de fonds, organisations internationales aux associations de la société civile et à de l'ampleur du phénomène, au Maroc et aussi de la volonté d'en maîtriser les contours et les dimensions.

- **La recherche sur des catégories spécifiques d'organisations de la société civile (ou de formes traditionnelles)** qui commence à se développer récemment qui est consacrée à l'étude de certaines composantes émergentes des sociétés civiles dans les trois pays, à savoir:

Le mouvement des droits de l'Homme, surtout au Maroc en tant que dynamique de contestation de l'autoritarisme mais étant un produit endogène du système politique marocain ayant contraint le pouvoir à reconnaître sa responsabilité dans les violations flagrantes des droits humains L'autonomie du mouvement par rapport aux formations politiques et attaches politiques et partisans.

Le mouvement des femmes/féministe dans se dimension maghrébine et nationale a fait l'objet d'intérêt grâce aux travaux et rayonnement du Collectif 95 Maghreb Egalité, d'une

part, et en relation avec les réformes enregistrées au Maroc (plusieurs écrits et travaux de recherches sont actuellement en cours), d'autre part.

- **Le mouvement Amazigh**, qui a émergé durant la dernière décennie, en tant que mouvement de plaidoyer commence aussi à susciter l'intérêt de chercheurs (au Maroc et en Algérie, surtout) mais d'une façon encore très insuffisante

3.1.2 Les commanditaires

Les sources et commanditaires de la production scientifique et les recherches actions disponibles peut être classée en trois catégories :

- **Chercheurs et institutions de recherche étrangères et nationales** : pour les recherches académiques et scientifiques. Paradoxalement, c'est en **Algérie** et dans une moindre mesure en **Tunisie** que l'intérêt des chercheurs et des institutions académiques nationales ont commencé à s'ouvrir à l'étude et la réflexion sur la société civile (CRASC d'Oran, CREAD à Alger) etc. Alors qu'au Maroc, la réflexion académique et scientifique est très peu le fait d'institutions de recherche académiques

- **Les organisations de la société civile**: l'écrasante majorité des productions opérationnelles sont consacrées aux organisations de la société civile au Maroc et ont le fait des ONG elles même, notamment de **l'Espace associatif**. Cette ONG qui est une structure réseau créée en 1996 pour accompagner et contribuer au renforcement du tissu associatif de développement démocratique marocain. L'Espace Associatif a initié et/ou a participé à plusieurs dynamiques associatives porteuses de valeurs de démocratie en agissant sur deux axes principaux : Le renforcement des capacités associatives et la mobilisation des associations visant le plaidoyer et l'influence des politiques publiques.

Les bailleurs de fonds et organisations internationales qui sont surtout présentes dans la littérature au Maroc compte tenu de la dynamique associative et des sollicitations dont elles font l'objet dans ce pays. Mais aussi compte tenu de l'importance de la connaissance de la société civile pour l'élaboration de leurs stratégies et programmes. Il s'agit notamment et surtout de certaines fondations allemande (F. Ebert, surtout et C. Adenauer dans une moindre mesure) ; des agences des Nations Unies, de la coopération bilatérale (allemande), de certaines organisations internationales installées au Maroc et enfin, très peu le fait du gouvernement marocain (à l'exception de quelques annuaires et répertoires).

3.2. Recommandations en vue de recherches futures

A élaborer après validation de la version provisoire de l'étude

BIBLIOGRAPHIE

A l'échelle régionale

- Antonius R., *Le Développement Démocratique au Proche-Orient et au Maghreb*, Droits et Démocratie, 2002
- Ben Néfissa S., (dir.) *Pouvoirs et associations dans le Monde arabe*, Paris, CNRS-Editions, 2002 ;
- Camau M., *Changements politiques au Maghreb*, Paris, CNRS, 1991
- Collectif 95 Maghreb Egalité, *Auto-portrait d'un mouvement : les femmes pour l'égalité au Maghreb*, Rabat, Friedrich Ebert Stiftung, janvier 2003.
- Collectif 95 Maghreb Egalité, « Dalil pour l'égalité dans la famille au Maghreb ». Ed. Collectif 95, 2003 (disponible en arabe, anglais et farsi), 226 pp
- El Amouri. H., *Les sociétés civiles au Maghreb ou le bon usage de la modernité* ; Revue Eurorient. Septembre 1997. N°1
- Entelis J.P., *Islam, democracy and the State in North Africa*, Indiana University Press, 1997
- Ferrié J-N., Santucci J-C. (dir.), *Dispositifs de démocratisation et dispositifs autoritaires en Afrique du Nord*, Edition CNRS, 2006
- Ferrié J-N., *Les limites d'une démocratisation par la société civile en Afrique du Nord*, CERI, 2004
- Garon L., *Dangerous alliances: civil society, the media and democratic transition in North Africa*, Zed Books, 2003
- Gillepsie R. and Youngs R., *The European Union and democracy promotion: the case of North Africa*, Frank Cass Publishers, 2002
- Norton R., *Civil Society in the Middle East*, Vol.2, 2001
- Norton, R., *The Future of Civil Society in the Middle East* , Middle East Journal, 47:2, 1993
- Réseau Euro-méditerranéen des Droits de l'Homme (REMDH), *La liberté d'association dans la région euro-méditerranéenne*; Copenhague - Décembre 2007
 - Sadiqi F., *Mouvements Féministes: Origines et Orientations*, Centre d'Etudes et de Recherche sur la Femme, 2000
 - *Femmes et société civile au Maghreb*, Friedrich Ebert Stiftung,

- *La liberté d'association dans la région Euromed*, Réseau euro-méditerranéen des droits de l'homme, 2007
 - ربيعة الناصري، *الحركة النسائية في المغرب العربي: قرن من النقاش* ، اللجنة الاقتصادية و الاجتماعية لغربي أسيا ، 2006
 - الشبكات العربية للمنظمات غير الحكومية

Algérie

- Addi L., *Problématique de la société civile en Algérie : Quelques éléments théoriques et historiques*, Communication à l'occasion de Université d'été du CNES, septembre 2007
- Cesari J., *Algérie : Contexte et Acteurs du Combat pour les droits de l'homme*, Monde-Arabe Maghreb-Machrek, n°142, 1993 (pp. 24-31)
- Dahak B., *La liberté d'association*, 2007
- Derras O., *Le fait associatif en Algérie : le cas d'Oran*, in *Insaniyat* n°8 « Mouvement sociaux, mouvements associatifs » (Vol, III, 2), 1999 (pp. 95-118)
- Derras O., *L'histoire du mouvement associatif en Algérie –état des lieux*, in Actes du colloque « la bonne gouvernance et ONG dans les pays arabes », 29, 30 mars 2000.
- Derras O., *La participation associative et rapport au politique des jeunes en Algérie*, in les cahiers du CRASC n°5 « Le mouvement associatif au Maghreb », 2002
- Entelis J.P and Naylor P.C., *State and Society in Algeria*, Westview Press, 1992
- Liverani A., *Civil Society in Algeria : The Political Functions of Associational Life*, Routledge, 2008
- Lloyd C., *Organising across Borders: Algerian Women's Associations in a Period of Conflict*, Review of African Political Economy, Vol. 26, No. 82, North Africa in Africa, 1999 (pp. 479-490)
- Roca P-J., *Le dynamisme des associations et de la société civile en Algérie*, Ecosphère, texte n°6
- *Algérie : Société civile et élection présidentielle*, Association Femmes en Communication, 2004

Maroc

- Ben Ali D., *Civil Society and Economic Reform in Morocco*, ZEF, 2005
- Catusse M., *De la lutte des classes au dialogue social. La recomposition des relations professionnelles au Maroc*, Maghreb-Machrek, n°161, 1998 (pp.18-38)
- Catusse M., *Le charme discret de la société civile. Ressorts politiques de la formation d'un groupe dans le Maroc « ajusté »*, Revue internationale de politique comparée, n°2, 2002 (pp. 297-318)
- Cavatorta F., *Civil society, Islamism and democratisation: the case of Morocco*, Journal of Modern African Studies, 44, 2 , 2006 (pp. 203–222)
- Chomiak L., *Civil society in transition: the experiences of centres for abused women in Morocco*, TheJournal of North African Studies, 7:4,55 – 8, 2002
- Denooux, G. et Gateau, L., *L'essor des associations au Maroc: à la recherche d'une nouvelle citoyenneté?* Monde Arabe, Maghreb-Machrek, 150, 1995 (pp.19–39)
- Desrues T., Moyano E., *Social Change and Political Transition in Morocco*, Mediterranean Politics,6:1,21 – 47, 2001
- Espace associatif *Quelle contribution associative à la réduction du déficit de la démocratie locale ?* Tables rondes 2002, (avec l'appui de Friedrich Ebert Stiftung), 2003
- Ferrié, J.N., ONG, expertise et démocratie au Maroc, In : ONG et GOUVERNANCE DANS LE MONDE ARABE, Colloque organisé dans le cadre du programme MOST (UNESCO), en partenariat avec l'IRD, le CEDEJ, le CEPS d'Al Ahram. 29 - 31 Mars 2000 au Caire.
- Gandolfi P., *La société civile au Maroc : signification et issues des processus de changement social et politique*, Paper presented at the Fourth Mediterranean Social and Political Meeting organized by the Robert Schuman Center for Advanced Studies and the European University Institute, Mars 2003
- Ghazali A., *Guide juridique et pratique des associations marocaines*, Friedrich Ebert Stiftung, 1996
- Khrouz D., *Morocco's Elections : A Dynamic Civil Society*, Journal of Democracy, Vol. 19, Number 1, January 2008
- Mouaqit M., « Le mouvement des droits de l'homme au Maroc: du makhzen à l'Etat de droit », in M. Mahiou, (dir), *L'Etat de droit dans le monde arabe*, Paris, CNRS-Editions, 1997 (pp. 271-287);

- Naciri R., Sghir Janjar M. et Mouaquit M., *Développement Démocratique et Action Associative au Maroc*, Droits et Démocratie et Espace Associatif, 2004
- Naciri.R., *Genre et Organisation : L'intégration de l'approche genre par les ONGs agissant pour le développement démocratique*, Espace Associatif et GTZ, Maroc,
- Rollinde M., *Le mouvement marocain des droits de l'homme: entre consensus national et engagement citoyen*, Karthala, Institut Maghreb-Europe, 2002
- Roque M-A. (dir.), *La société civile au Maroc : l'émergence de nouveaux acteurs de développement*, PubliSud, 2004
- Sater J.N., *Civil Society and Political Change in Morocco*, Routledge, 2007
- Sater J.N., *The dynamics of state and civil society in Morocco*, The Journal of North African Studies, 7:3, 2002 (pp. 101- 118)
- Programme des Nations Unies pour le Développement, *Etude sur le volontariat et le bénévolat au Maroc*, 2005
- *La société civile au Maroc*, Approches, Signes du Présent, SMER, 1992

• توفير الدعم على مستوى القطاع الخاص: دليل المنظمات غير الحكومية العاملة على الحقوق الإنسانية للمرأة بالمغرب

2002 ألمغرب الرباط ، Law group

المملكة المغربية ، وزارة الشؤون الاجتماعية ، كتابة الدولة في الشبيبة و الرياضة ، مديرية الشباب و الطفولة : دليل جمعيات و منظمات الشباب ، بدعم من مؤسسة كونراد ادنور ، 1998

• فضاء الجمعيات، العمل الجمعي في المغرب، عناصر التشخيص، أشغال الموائد المستديرة ، بدعم من مؤسسة فريدريش أبرت ، الرباط 1998، 132 صفحة

• فضاء الجمعيات، برنامج الإدارة الرشيدة في الجمعيات بالمغرب ، أشغال الندوة الوطنية ، الرباط 17 و 18 أكتوبر 2003 ، بدعم من الاتحاد الأوروبي ، مؤسسة فريدريش نومان و برنامج بنين ، 2004

Tunisie

- Alexander C., *Back from the Democratic Brink: Authoritarianism and Civil Society in Tunisia*, Middle East Report, No. 205, Middle East Studies Networks: The Politics of a Field, 1997 (pp. 34-38)
- Belaid, H., "Le mouvement associatif en Tunisie à l'époque coloniale : quelques réflexions", dans " Le mouvement associatif au Maghreb", Les Cahiers du CRASC (Oran) n°5, 2002, pp.93-104.
- Bellin E., *Civil Society in formation: Tunisia*, in Norton R., *Civil Society in the Middle-East*, Brill, 1995

- Ben Salah H. et Roussillon H., (dir.) *La représentation des intérêts professionnels en Tunisie*, Presses de l'IEP de Toulouse, 1995
- Camau M., Amrani F. et Ben Achour R., *Contrôle politique et régulations électorales en Tunisie*, CERP, 1981
- Cavallo D., *Pacte social et partenaires sociaux en Tunisie : le syndicat des travailleurs, acteur social ou acteur politique*
- Desmères M., *La société civile tunisienne prise en otage*, in Ragonieri R., *Démocratisation et stabilisation dans le monde arabe*, CERI,
- Hamzaoui S., *Champ politique et syndicalisme en Tunisie*, in *Annuaire de l'Afrique du Nord* 1999 (pp. 369-380)
- Lamghani S., *Le cadre juridique des organisations non gouvernementales en Tunisie*, El Taller, 1995
- Lamloum O. et Ravanel B., *La Tunisie de Ben Ali: la société contre le régime*, L'Harmattan, 2002
- Marzouki, I., *Le mouvement des femmes en Tunisie au XXème siècle : féminisme et politique*, Cérès Productions, 1993, 310 p.
- Zamiti, K., *Qui a peur des ONG? Les «associations d'intérêt collectif», champ d'exploration de l'obstacle à l'ethos associatif en Tunisie*, In : *ONG et gouvernance dans le monde arabe*, Colloque organisé dans le cadre du programme MOST (UNESCO), en partenariat avec l'IRD, le CEDEJ, le CEPS d'Al Ahram. 29 - 31 Mars 2000 au Caire.
- Zghal R., *Nouvelles orientations du syndicalisme tunisien*, *Monde arabe – Maghreb-Machrek*, n° 162, 1998 (pp. 6-17).